



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu le mardi 17 décembre 2013 à 18 H 30 à la salle du Grand Bailli

PAR LE COLLEGE

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Enghien
Directeur Général

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU MARDI 17 DECEMBRE 2013

L'an deux mil treize, le dix-sept du mois de décembre à 18 H 30 ensuite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre - Président ;
MM. Maxime DAYE. Daniel CANART. Echevins ;
Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
Mme ~~Ludivine PAPLEUX~~. M. Olivier FIEVEZ. Mme Martine DAVID. Echevins ;
MM. ~~Charles VASTERSAEGHER~~. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mme Karina DECORT. MM. ~~Didier LIEDS~~. Luc GAILLY. Michel BRANCART. M. ~~Line HAUMONT~~. MM. André Paul COPPENS. Léandre HUART. Mmes Annick VAN BOCKESTAL. Alison PICALUSA. M. Henri ANDRE. Mme Stéphany JANSSENS. M. Yves GUEVAR. Mme Danielle PAUL. M. Corentin MARECHAL. Mme Martine GAEREMYNCK. Mme Nathalie Wynants. M. Pierre-André DAMAS. Conseillers Communaux.
M. Guy BROSSEREZ, Secrétaire Communal, a.i

Les Conseillers Coppens et Huart arriveront en cours de séance
Sont absents et excusés :

Madame l'Echevine Papeux et les Conseillers Vastersaegher, Lieds, Gailly et Haumont ;

Monsieur le Président ouvre la séance publique à 18 H 37

SEANCE PUBLIQUE

- 1 C.P.A.S
Budget pour l'exercice 2014
Examen et approbation

Madame la Présidente du C.P.A.S. aidée par Katia Messina, Directrice Financière, présente les grandes lignes du budget 2014 du C.P.A.S

A L'issue de cette présentation, la parole est donnée aux membres du conseil :

Monsieur le Conseiller Guevar : c'est bien : ce budget est stabilisé et pour une fois l'aide sociale est renforcée.

Le fonctionnement est maîtrisé mais vous avez certainement sous-estimé les dépenses de gaz et électricité.

En matière de personnel où en sont les statutarisations ?
Quid également de l'indexation ?

A la maison de repos, c'est « une affaire qui roule »
Par contre, nous trouvons que pour les locations vous avez beaucoup d'ambitions.
En ce qui concerne l'extra, c'est le calme plat sauf pour les phases 4 et 5 de la maison de repos. Nous regrettons la mise au repos du projet des résidences services.

Madame la Présidente du C.P.A.S : en ce qui concerne le personnel, nous avons bien prévu une indexation de 1 %.
Pour la médiation de dette, les services traitent actuellement 90 dossiers (plus 15 en un an) nous espérons pouvoir enfin toucher les honoraires qui nous sont dus.

Monsieur le Président : le coût des consommations va nécessairement baisser puisqu'en 2014, une diminution de la T.V.A est annoncée (et nous n'en avons pas tenu compte).

Il en va de même pour l'indexation qui en raison notamment de la baisse de la T.V.A ne devrait pas intervenir avant janvier 2015.
Nous pensions que le budget du C.P.A.S serait « trop court » de +/- 100.000 €. En fonction de ces 2 éléments, nous verrons.

On passe alors au vote et le budget ordinaire du C.P.A.S est adopté par 16 voix pour et 2 non des conseillers Manzini et Gaeremynck.
Les Conseillers Guévar et Damas s'abstiennent.

Le budget extraordinaire est approuvé par 16 voix pour et 4 abstentions des conseillers I.C et Ecolo.

Les Conseillers Coppens et Huart entrent en séance.

2 FINANCES COMMUNALES
A Budget pour l'exercice 2014
Examen et approbation

Avec Madame Eysermans, Monsieur le Bourgmestre présente en détail les points du budget de la Ville pour l'année 2014

Il signale notamment que la ville se trouve dans une situation difficile qui a entraîné une diminution drastique des investissements et un contrôle tout aussi sévère des dépenses de fonctionnement et en matière de personnel .

Monsieur le Bourgmestre explique aussi les nouveaux paramètres liés à la circulaire

Furlan qui impose des balises en matière pour les investissements.

La diminution en % des dépenses de personnel et de fonctionnement s'explique en partie par les transferts vers la RCA.

Cette diminution est bien sûre compensée par une augmentation des dépenses de transferts.

Sur un budget de 22 millions de prêt remarquons nos principales recettes :

3.300.00 € pour le fonds général des communes

6.686.000 € à l'I.P.P.

4.700.000 € pour le précompte immobilier

Monsieur le Conseiller Guévar : les années se suivent et se ressemblent : Notre dette augmente encore de telle sorte que par rapport aux recettes, elle atteint 173 % au lieu des 125 % préconisés par la Région Wallonne.

A l'ordinaire, épinglons les 3 % d'augmentation en matière de personnel et la majoration de 7,5 % du fonds des communes.

Il est également évident que vous avez surestimé toute une série de recettes comme la taxe sur les kots ou les phones shops.

Nous avons aussi remarqué que vous avez mis fin aux subsides pour l'A.S.B.L. Carrefour Santé.

Et qu'effectivement, vous n'avez pas tenu compte de la diminution probable du coût de l'électricité et du gaz.

En matière de dotations facultatives, nous ne sommes absolument pas favorables au 45.000 € attribués au Ronquières Festival.

Cette manifestation n'a aucun impact positif pour les finances de la ville ou de ses citoyens.

Nous trouvons qu'avec cette somme, vous auriez pu aider le monde associatif ou sportif brainois.

En ce qui concerne l'extraordinaire : vous êtes en partie sauvés par le prélèvement que vous faites sur le fonds de réserve.

Il reste d'une manière générale que notre taux de subsidiation reste très faible.

Monsieur le Conseiller Damas : depuis le budget 2013 , il faut reconnaître que le contexte est difficile. Votre marge de manœuvre est extrêmement réduite.

Nous attendrons les résultats du compte pour voir si ce budget est ou non équilibré.

Ce budget est difficile puisque la piscine est passée pour une année entière à la RCA.

En matière de recette, c'est vrai que vous avez au niveau des déchets une taxe magique car elle vous permet d'augmenter la taxe fixe ou le prix des sacs en disant à la population « c'est pas nous » !.

Vos dépenses en la matière sont surchargées, cela vous permet d'augmenter les recettes.

Il est clair que de manière générale, vous allez devoir faire des modifications budgétaires pour réaliser les économies nécessaires.

La charge de la dette n'a jamais été aussi haute (21 %) au lieu des (17 %) recommandés.

Vous avez le profil de la dette qui est plutôt en inflation qu'en extinction.

Il faut avertir la population que nous ne tiendrons plus longtemps avec une telle dette.

Nous ne voterons donc pas le budget ordinaire car vous n'avez pas été assez courageux à l'extra.

Monsieur le Conseiller Manzini : nous partageons globalement l'analyse du CDH où allez-vous faire porter l'effort en matière d'investissements ?

Monsieur le Président : par exemple en n'achetant pas de nouveaux véhicules ou en diminuant les travaux en matière de voirie (même si c'est un mauvais calcul à long terme).

Les années de vache maigre ont fait des efforts partout.

Par exemple en matière de personnel, on ne licencie pas mais on réaffecte.

Vous nous reprochez de désinvestir et d'autre part vous n'êtes pas contents parce que nous avons trop investi !

On ne peut pas dire quelque chose et exactement son contraire !

Nous avons, il est vrai, beaucoup investi mais nous pensons qu'il fallait le faire pour redonner à notre Ville une image positive.

En attendant 2016, nous investirons un peu moins mais cela restera au niveau de ce que vous faisiez lorsque vous étiez au pouvoir.

Pour l'A.S.B.L. Carrefour Santé, je vous rappelle que c'était Madame l'Echevine Roobaert qui avait déjà supprimé l'aide lorsqu'elle était au pouvoir.

Contrairement à ce que vous affirmez : nous aidons le milieu sportif.

Faut-il vous rappeler le succès du centre aquatique et notre projet d'aménagement du site du Poseur !

En matière d'I.P.P, je vous rappelle également que c'est votre groupe qui avait fait en sorte que le taux était passé à 8,6 %.

Nous l'avons progressivement diminué à 8,2 %.

En matière de subsides, il est vrai que si nous devons compter sur votre Ministre Antoine, nous n'irions pas loin.

Nous attendons depuis fin décembre 2010 qu'il nous donne le feu vert pour les travaux au Poseur !.

Monsieur l'Echevin Daye : Monsieur le Conseiller Damas vous êtes administrateur à l'Office du Tourisme, vous savez donc que nous allons par exemple continuer le carnaval mais que cela va nous coûter moins cher.

En ce qui concerne la piscine, j'en ai ras le bol d'entendre qu'elle a plombé les finances de la ville et grevé lourdement sa dette.

Nous avons du préfinancer la T.V.A. mais nous allons la récupérer.
Cela permettra de financer les investissements prévus cette année.
Finalement, le sport nous coûtera moins cher hormis le remboursement de l'investissement du bâtiment de la piscine.

Monsieur le Président : effectivement, nous allons récupérer une partie des 2.800.000 € de T.V.A. pour les budgets 2014 et 2015 pour juguler la dette.

On passe alors au vote et les budgets tant ordinaire qu'extraordinaire sont adoptés par 18 voix pour et 4 non des conseillers I.C et Ecolo.

Sauf indication contraire, tous les points figurant à la suite de l'ordre du jour seront adoptés à l'unanimité :

B Zone de police - Budget de l'exercice 2014
Dotation - Approbation

C Régie Foncière Communale
Budget de l'exercice 2014 - Approbation

Monsieur le Conseiller Guévar : pour quelles infrastructures, des crédits sont-ils prévus au budget de la Régie Foncière ?

Monsieur le Président : ce budget est souple.
Les crédits peuvent être affectés à divers investissements.

3 FABRIQUES D'EGLISES DE L'ENTITE
A Fabrique d'Eglise St Martin à Steenkerque
Budget de l'exercice 2013
Modification budgétaire n°1 - Avis à émettre

B Budgets pour l'exercice 2014
Avis à émettre

4 CIRCULATION ROUTIERE
A Aménagement S.U.L. rue de l'Avenir
Création - Décision

Monsieur le Conseiller Guévar : avez-vous prévu un aménagement pour la jonction avec le rond-point ?

Madame l'Echevine David : d'après le Gracs ce n'est pas dangereux, les cyclistes sont demandeurs et seront prudents.

- B Rue Britannique - Modification du stationnement alternatif
Instauration d'un stationnement aux endroits marqués au sol côté pair dans le tronçon entre la rue Adolphe Gillis et la rue Ferrer
Décision

Monsieur le Conseiller Guévar : cette proposition que j'avais faite ne date pas d'hier mais il faudrait prévoir la mise en sens unique de cette voirie.

Madame l'Echevine David : cette proposition a été étudiée.
Nous attendons l'avis de la zone de police.

- C Aménagements divers rue des Bas Fossés
- mise en cul de sac définitive de la rue
- autorisation pour les cyclistes de circuler sur les sentiers du parc du Champ de la lune

- D Suppression d'un emplacement pour handicapé rue du Poseur, 10
Décision

Monsieur le Conseiller Guévar : je réitère ma demande de 2 emplacements réservés pour les P.M.R à proximité de la piscine.

Monsieur l'Echevin Daye : il y en a déjà 2 dans le bas et un dans le parking à l'entrée de la piscine.

- 5 INVESTISSEMENTS
Travaux de rénovation de la chapelle Notre Dame du Refuge à Steenkerque
Avenant n°1 - Approbation - Avis à émettre

- 6 REGIE COMMUNALE AUTONOME BRAINE ô SPORT
A Transfert des infrastructures (stade du Sans Fond) (Stade du Poseur) (Stade Fernand Higuët) (Espace Sport du Planois) (hall de sport du champ de la lune) et du véhicule de la ville
Décision

- B Convention de collaboration avec les services communaux

- 7 REGLEMENT GENERAL DE POLICE COMMUN A LA ZONE DE LA HAUTE SENNE
Modifications liées à l'entrée en vigueur de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.
Décision

Monsieur le Conseiller Manzini : on ne votera pas dans le même sens car nous ne pouvons accepter l'idée d'abaisser l'âge minimum pour infliger une sanction administrative à 14 ans même si le texte proposé est raisonnable.
Et puis finalement, une fois de plus, le Fédéral se décharge sur les villes et les communes d'une tâche qui lui revient.

Monsieur l'Echevin Fievez : je partage le point de vue de Nino.

Monsieur le Président : on fera le point dans un an.
Et l'Assemblée d'adopter le règlement précité par 20 voix pour et 2 abstentions des Conseillers Ecolo.

- 8 ASSOCIATION INTERCOMMUNALE I.D.E.A
Assemblée générale du 18 décembre 2013
Approbation des points mis à l'ordre du jour

Monsieur le Conseiller Damas : dans le plan stratégique, on constate que beaucoup de projets sont tributaires de subsides européens.
Il n'y a pas de liaison avec le projet « cœur du Hainaut ni d'indicateur chiffré ».
Nous nous abstiendrons sur ce point.

- 9 INFORMATIONS
Approbation par la Tutelle de la délibération relative aux modifications budgétaires
n°2 de l'exercice 2013

- 10 SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2013
Procès-verbal - Approbation.
Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

- 11 INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX
Le Collège répond aux interpellations :

A du 18 novembre 2013 de Monsieur le Conseiller Damas au sujet du placement des bollards le long de la rue des Dignes et des problèmes de personnel au service des étrangers

B du Conseiller Guévar à propos des problèmes de personnel au service du cimetière, de la valorisation de l'EICB, des travaux de reconditionnement de l'Hôtel de Ville

et du chantier de la maison de l'énergie qui traîne.

- C du 9 décembre 2013 de la Conseillère Nathalie Wynants sur les problèmes de stationnement dans le quartier de la gare.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS

- 12 PERSONNEL COMMUNAL NON ENSEIGNANT
Mise en disponibilité pour raison médicale de Madame la Directrice Financière
Décision

- 13 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL
A Ecole d'Hennuyères
Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire
Décision

Modification d'attribution de deux institutrices maternelles au 19 novembre
Décision

Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire
Désignation à titre intérimaire de remplaçantes.
Décision

Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire de remplaçantes.
Décision

- B Ecole de Ronquières
Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire de remplaçantes
Décision

Désignation à titre temporaire d'un maître spécial de religion musulmane
Décision

Notification d'un congé pour accident de travail d'une institutrice primaire
Désignation à titre intérimaire de remplaçants.
Décision

Notification du congé de maladie d'une institutrice primaire
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante
Décision

- C Ecole de Steenkerque
 Désignation à titre temporaire d'un instituteur primaire
 Décision
- Augmentation de cadre
 Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps du 19 novembre au 30 juin 2014
 Décision
- D Notification d'un congé de maladie d'une maîtresse spéciale de religion catholique
 Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
 Décision
- 14 E.I.C.B. - PERSONNEL
- A Notification d'un congé de maternité d'une chargée de cours dans le module
 « auxiliaire de l'enfance »
 Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante
 Décision
- B Notification du congé de maladie d'une chargée de cours d'espagnol
 Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante
 Décision
- C Notification du congé de maladie d'une chargée de cours d'anglais
 Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
- D Notification du congé de maladie d'une chargée de cours d'anglais
 Désignation à titre intérimaire d'un remplaçant
 décision
- 15 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL
- A Notification d'un congé de maladie d'un professeur de piano
 Désignation d'un remplaçant.
 Décision
- B Notification d'un congé de maladie d'un professeur de piano
 Désignation d'un remplaçant
 Décision

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 55.

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Directeur Général,
(s) Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Le Président,
(s) Jean-Jacques FLAHAUX

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX